

Camping Brin d'Amour***

Conditions générales de location

1/ Nos prestations

Emplacement camping nu

Il s'agit d'un emplacement camping nu pour votre tente, caravane ou camping-car.

Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement, la ou les personnes prévues suivant le forfait, votre installation, votre véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires. Les frais annexes (personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier.

L'hébergement locatif

Nos prix comprennent les personnes (suivant la capacité de l'hébergement), eau, gaz, électricité, un véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires.

Votre hébergement devra être remis en l'état lors de votre départ. Vos souhaits pour un emplacement ou un habitat précis sur le camping ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée. Il est interdit de fumer à l'intérieur des logements.

Arrivée et départ

Les emplacements sont disponibles à partir de 12h et doivent être libérés avant 11h.

Les locations sont disponibles à partir de 16h et doivent être libérées avant 10h. Si vous n'avez pas opté pour un forfait ménage, le nettoyage de l'hébergement est à votre charge. Un état des lieux de la location est effectué, la location doit être restituée en parfait état propreté le cas échéant, un forfait ménage de 85€ ou 100€ vous sera facturé.

Suppléments

Quelle que soit la formule adoptée, des frais supplémentaires seront facturés pour les animaux et les visiteurs.

Nos prix TTC, n'incluent pas la taxe de séjour. La taxe est facturée simultanément avec votre hébergement. Elle est à régler en même temps que le solde du séjour (30 jours avant votre arrivée sur le site).

Tous les visiteurs sont tenus de s'enregistrer lorsqu'ils entrent dans le camping. Droit d'entrée 3 € / Pers. / Jour.

Pour des raisons de responsabilité en cas d'accident, l'accès à la piscine leur est interdit. Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés dans le camping.

2/ Règlement du séjour

Modes de paiement acceptés

Au titre du versement des comptes comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants : chèque, chèque vacances, carte bancaire, virement bancaire, espèces.

Modalités de règlement

Le client sélectionne sur le site ou renseigne sur tout document adressé par le Prestataire les services qu'il désire commander.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La commande ne sera considérée comme définitive qu'après acquittement de l'acompte de réservation et l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Prestataire, par courrier électronique ou postal, ou par signature du contrat en cas de réservation directement dans les locaux ou le Prestataire commercialise les services.

Le solde du séjour est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulations décrites ci-après s'appliquent. Dans le cas d'un solde réglable à l'arrivée, les chèques ne sont pas acceptés par le camping.

3/ Réservation de dernière minute

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date de départ doit être payée intégralement et par carte bancaire uniquement.

4/ Arrivée retardée et départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

5/ Non présentation sur le camping

En cas de non présentation sur le terrain de camping dans un délai de 48 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement. Nous retenons les frais en application à nos conditions d'annulation

6/ Annulation

Du fait de l'acheteur :

Toute annulation doit être notifiée par courrier ou mail (avec accusé de réception demandé), laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier.

Pour l'annulation d'un emplacement nu, quelle que soit la date de réception, la totalité des sommes dues à la réservation est retenue.

Pour l'annulation d'un hébergement locatif :

- plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte reste acquis au camping sauf si vous avez souscrit à la garantie annulation et remplissez les conditions de remboursement. Celui-ci vous sera remboursé.
- moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total du séjour sera retenu, sauf si vous avez souscrit à la garantie annulation et remplissez les conditions de remboursement dans ce cas-là, seul l'acompte sera retenu.

Du fait du camping :

Si le camping est amené à annuler ses prestations de location d'emplacement camping nu et/ou d'hébergements locatifs sur un quelconque site figurant sur la présente brochure, tout contractant ayant reçu sa confirmation de séjour, sera averti par courrier puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versé.

GARANTIE ANNULATION : 25 € par séjour

La garantie annulation comprend le remboursement du montant du séjour non entamé, comme expliqué dans le paragraphe « annulation » (hors frais de garantie annulation) sur présentation de documents justifiant

l'annulation dans les cas suivants :

- Maladie grave, accident grave ou décès atteignant uniquement une des personnes inscrites sur la réservation.
- Dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant impérativement votre présence
- Accident ou vol de votre caravane ou camping-car survenant sur le trajet pour se rendre sur le lieu de séjour.

La direction s'autorise le droit d'étudier chaque dossier au cas par cas.

7/ Dépôt de garantie

Pour les hébergements locatifs, un dépôt de garantie de 300 euros vous sera demandé à votre arrivée, lequel vous sera restitué en fin de séjour et au plus tard sous huitaine par courrier à compter de votre départ.

Le camping se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping.

Le camping se réserve aussi le droit de déduire la somme de 60 euros pour les locations avec sanitaires (salle de bain + WC) pour pallier les frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué lors du départ.

8/ Animaux

Les animaux sont autorisés dans le camping (exceptés les chiens de catégorie 1 et 2). Un animal par locatif.

Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping. Les animaux ne doivent pas être laissés seuls. Veillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping d'accueil. Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée au camping. Les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoires.

Un entretien ménage/désinfection pourra être facturé si les locations ne sont pas laissées dans un état de propreté impeccable.

9/ Réclamations

Toute réclamation éventuelle à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour.

10/ Médiation

Concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par SARL Camping Brin d'Amour. Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est CM2C (T. 01 89 47 00 14 ; cm2c@cm2c.net; 49 rue de Ponthieu 75008 Paris).

11/ Règlement intérieur du camping

Les locataires sont tenus de se conformer au règlement intérieur du camping.